

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-sept mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	23
Votants	23
dont Pouvoirs	00

Présents : Le Maire : M. GENOUD Marc,
Mme Mercet Sophie, M. Seifert Christophe, M. Meylan Pierre, Mme
Personnaz Rosa, M. Eudes Thibaut, Mme Laks Nathalie, M. Laks Nicolas,
Mme Saint-Pierre Aude, M. Aragon Frédéric, Mme Vilmint Guillemette, M.
Pérou Sylvain, Mme Blanc Anne, M. Arhuero Christophe, Mme Roy Céline,
M. Personnaz Jérôme, Mme Aragon Maëva, M. Roy Vincent, Mme Manganelli
Stéphanie, M. Baud Sébastien, Mme Tugler-Rossi Sophie, M. Liévin Christian,
Mme Casabianca Sylvie
A été nommée secrétaire : M. Aragon

Election des adjoints

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;
Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23
À déduire (bulletins nuls) : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 22
Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

Liste menée par Christophe Seifert ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- 1^{er} adjoint : M. Christophe Seifert
- 2^{ème} adjointe : Mme Rosa Personnaz
- 3^{ème} adjoint : M. Thibaut Eudes
- 4^{ème} adjointe : Mme Sophie Mercet
- 5^{ème} adjoint : M. Pierre Meylan

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le maire,

